

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des **SOCIETES BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**
REUNIES

et de leurs **GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.**

Secrétaire général: M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.
Trésorier: M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e.

SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	} France et Colonies Françaises	300 francs
		} Etranger

CAPTURE DE *TETROPIUM* DANS LE LYONNAIS (Col., Cerambycidae)

par L. SCHAEFER.

Aucun de nos trois *Tetropium* français n'a été signalé de la région lyonnaise (massif du Pilat compris), que ce soit dans les Longicornes de MULSANT, le catalogue de FAUVEL, celui de GUILLEBEAU pour le département de l'Ain, les faunes de PLANET et de PICARD, ou dans le travail d'ensemble du D^r BONNAMOUR (1934) sur les Longicornes de la région lyonnaise. Le genre est cité au plus près de la Grande-Chartreuse et des Monts du Jura. Je n'ai rien vu non plus du Lyonnais dans les collections locales que j'ai examinées.

Pourtant, j'ai découvert ce genre dans les Monts du Lyonnais, à 20 km. à peine de Lyon ; il y est même représenté par deux espèces, dont l'une, tout à fait inattendue dans cette région, est des plus rares et intéressantes. C'est ce qui m'a suggéré l'idée de cette note.

J'ai pris mes deux premiers *Tetropium* le 6-6-1943 à Thurins (Rhône), sur des souches fraîches de sapins, vers 600 m. d'altitude, sur les hauteurs dominant le hameau de la Mathivière, où demeurait alors notre regretté collègue J. JACQUET, et au cours d'une excursion effectuée en sa compagnie. Il s'agissait des *Tet. castaneum* v. *fulcratum* F. et v. *aulicum*¹. Le 22-7-1945, je trouvai un spécimen mort de la v. *aulicum* sous l'écorce d'une souche de sapin au crêt du Châtelard (Jumeaux de Vaugneray), vers 880 m. Enfin les 25-5-1946 et 6-6-1948, j'ai capturé 16 *Tetropium* aux environs du col de Malval (750 m.) et du château de St-Bonnet (787 m.), presque tous sur des troncs de mélèzes abattus ou sur leurs souches. Placés en attente dans un carton, je viens seulement de les étudier, à l'occasion d'une confrontation avec une longue série de ces insectes provenant de mes chasses de juillet dernier dans les Alpes-Maritimes. A ma grande surprise, je me suis aperçu que dans le lot figurait bien un *castaneum* v. *fulcratum*, mais que les 15 autres appartenaient à une autre espèce, le *Tet. Gabrieli* Weise, connu de quelques rares localités des Alpes, de la Manche, de l'Alsace, ainsi que de Paris (importé).

Ces exemplaires se décomposent ainsi : forme typique (4 ex.), v. *Schimtscheki* Plav. (4 ex.), v. *Crawshayi* Sharp (7 ex.). Comparés à des spécimens recueillis par moi à Abriès (Hautes-Alpes) et à St-Martin-Vésubie (Alpes-Maritimes)², je n'ai pu relever la moindre différence.

Quant à la troisième espèce française, *fuscum* F., qui vit également dans les Abiétinées, je n'en ai pas trouvé trace dans les Monts du Lyonnais, ce qui ne signifie pas qu'elle y soit absente ; pour être fixé, il faudrait faire de nouvelles recherches, dans la partie méridionale de la chaîne par exemple, non ou peu prospectée.

Contrairement à l'opinion de WEISE, de PLANET, etc., j'estime que le *Tet. Gabrieli* est morphologiquement plus voisin de *castaneum* que de

1. Un exemplaire de cette dernière variété, évidemment importé, a été pris récemment sur des planches de sapin à Jallieu (Isère) par J. MILLIAT.

2. Le *Tet. Gabrieli*, à ma connaissance, n'a pas été cité de St-Martin-Vésubie où je l'ai rencontré en 1933 et 1948. C'est encore une localité française à ajouter. Il y est fort rare, infiniment plus que *castaneum*, tandis qu'il est commun à Abriès.

fuscum. Les systèmes chromatiques sont en outre homologues chez *Gabrieli* et *castaneum*, où les élytres sont noirs ou roussâtres, de même que les fémurs, ce qui donne les quatre combinaisons principales :

	<i>Gabrieli</i>	<i>castaneum</i>
Elytres roux, fémurs roux	v. <i>bicolor</i> Pic	f. typ.
Elytres roux, fémurs noirs	v. <i>Schimitscheki</i> Plav.	v. <i>luridum</i> L.
Elytres noirs, fémurs noirs	f. typ.	v. <i>fulcratum</i> F.
Elytres noirs, fémurs roux	v. <i>Crawshayi</i> Sharp	v. <i>aulicum</i> F.

Ces systèmes sont à peu près aussi fréquents les uns que les autres chez les deux espèces. Par contre chez *fuscum* la coloration est presque constamment celle de la forme typique, à élytres roux ; on ne trouve que très rarement des individus à élytres rembrunis ou noirâtres.

A première vue on reconnaîtra *fuscum* à sa sculpture pronotale, mais *castaneum* et *Gabrieli* peuvent facilement se confondre, d'autant plus que les colorations correspondent. Aussi je suis persuadé que *Gabrieli* est plus répandu en France qu'on ne le croit, et que d'autres localités se découvriront encore. Je recommande aux collègues de revoir leurs séries de *castaneum* dans l'éventualité d'un mélange avec *Gabrieli*, et je souhaite que les résultats de ces examens soient aussi satisfaisants que ceux qui suivirent la publication de ma note sur un autre Cérambycide, le *Phytæcia vulneris* Aur.

Dans le cas où l'on hésiterait à propos du caractère du sillon frontal, voici un tableau de nos trois espèces, composé avec les caractères qui m'ont paru les plus constants.

- A — Pronotum très densément et grossièrement granulé-punctué, mat, sans espaces lisses distincts ; 2 reliefs discaux bien accusés : *fuscum*
- A' — Disque du pronotum punctué, non granuleux, les points plus ou moins espacés, laissant voir le fond lisse et luisant ; reliefs faibles.
- B — Pronotum médiocrement luisant, les points discaux séparés par des intervalles aussi larges ou un peu plus larges qu'eux, seule la ligne médiane, vers le tiers postérieur, lisse, imponctuée, souvent en léger relief ; une dépression discale allongée très marquée sur les 2/3 basaux au moins, confluant avec celle qui longe le bord basal ; un sillon longitudinal assez profond. Front non ou seulement faiblement sillonné ; une faible dépression interoculaire. Elytres très finement chagrinés-punctués sur toute la surface *Gabrieli*
- B' — Pronotum luisant, à points discaux plus faibles, espacés, leurs intervalles beaucoup plus larges qu'eux, ces points parfois très clair-semés ; dépression discale peu accusée ; sillon médian en général superficiel. Front canaliculé, surtout entre les antennes, le sillon dépassant les yeux en arrière. Elytres ordinairement distinctement punctués à la base *castaneum*

Mes captures montrent que dans les Monts du Lyonnais, le *Tet. castaneum* est propre aux *Abies*, et le *Tet. Gabrieli* aux mélèzes. Ces derniers arbres n'existent qu'en petit nombre à St-Bonnet - Malval, où ils ont été plantés¹ ; leur rareté expliquerait que *Gabrieli* ait jusqu'à présent échappé aux chercheurs, et l'implantation de l'insecte est peut-être aussi relativement récente. De plus, il faut être sur place au moment

1. Dans les Monts du Lyonnais, je connais encore un boqueteau de mélèzes, à plus basse altitude, à droite de la route d'Yzeron. avant La Brally.

propice, peu après un abattage printanier, et les coupes de mélèzes, on le conçoit, sont exceptionnelles à St-Bonnet. Ces remarques sont valables pour *castaneum*, rare également, puisque les sapins, quoique spontanés ou subsponnés, sont très épars dans les Monts du Lyonnais.

Ici comme dans les Alpes, les *Tetropium* se tiennent dans les fentes des écorces des souches et des troncs abattus ou sous les écorces, mais surtout sous les éclats de bois au pied des souches ou sur les souches elles-mêmes. Immobiles d'ordinaire, ils peuvent toutefois s'enfuir avec agilité, surtout en plein soleil, quand ils sont dérangés.

Le victus de *Gabrieli* dans le Lyonnais est le même que celui qui fut observé en Angleterre lors de la découverte de la v. *Crawshayi* à Leighton Buzzard, où le Rév. CRAWSHAY a affirmé qu'elle était spéciale au mélèze (*Ent. month. mag.*, 1905, p. 271). Le *Tet. Gabrieli* est donc un insecte des mélèzes: Je ne puis apporter une confirmation supplémentaire basée sur mes chasses dans les Alpes; j'ai trouvé en effet *castaneum* et *Gabrieli* simultanément sur des souches d'*Abies* et de *Larix*, souvent voisines, rendant difficile une séparation des récoltes selon l'essence, séparation que je n'ai même pas tentée eu égard au nombre considérable de souches examinées.

En conclusion nous inscrivons deux nouvelles espèces au catalogue de la région lyonnaise. La présence de ces insectes, cependant remarquables, dans une station à proximité de Lyon où de nombreux entomologistes ont passé, prouve une fois de plus qu'il ne faut pas craindre d'explorer à nouveau des localités battues et rebattues, car on peut toujours espérer quelque découverte lorsqu'on chasse avec méthode.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 10 novembre 1948

SUR LES GENRES *COCYTODES* Gn. et *ARCTE* Koll. (Lépid. Noctuidae),

par P. VIETTE.

HAMPSON (1894, *The Fauna of British India, Moths II*, p. 485) avait classé les quatre espèces suivantes, provenant de la région indienne, *caerulea* Gn., *polygrapha* Koll., *taprobana* Moore et *modesta* V. d. Hoev. dans le genre *Arcte* Koll. Dans son important travail sur les *Noctuidae*, il classe *caerulea* Gn. et *maura* Holl. (cette dernière de l'Afrique occidentale) dans le genre *Cocytodes* Gn. (HAMPSON, 1913, *Catalogue of the Lepidoptera Phalaenae*, 13, p. 258).

Ayant établi sa sous-famille des *Catocalinae* (dans laquelle entre le genre *Cocytodes* Gn.) sur le fait que les tibias mésothoraciques possèdent des épines, force lui fut de séparer *polygrapha* Koll., *taprobana* Moore et *modesta* V. d. Hoev. dont les tibias mésothoraciques ne possèdent pas d'épines et de les ranger dans la sous-famille des *Ophiderinae*, dans le genre *Arcte* Koll. dont le type est *polygrapha* Koll. Son travail sur les Noctuelles n'ayant pas été terminé, on peut supposer seulement que là était la vue d'HAMPSON. WARREN (1913, in SEITZ, 3, p. 321 et p. 375) semble suivre les vues d'HAMPSON et traite séparément *Cocytodes caerulea* Gn. et *Arcte polygrapha* Koll.

Ayant étudié les génitalia mâles de *Cocytodes caerulea* Gn. d'une part, d'*Arcte polygrapha* Gn., *A. taprobana* Moore et *A. modesta* V. d. Hoev. d'autre part, il est clair que ces quatre espèces entrent dans le